

Bilan statistique des lots de colonisation en Abitibi et au Témiscaminque (Québec)

Louis-Edmond Hamelin

Volume 11, Number 24, 1967

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/020740ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/020740ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Département de géographie de l'Université Laval

ISSN

0007-9766 (print)

1708-8968 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Hamelin, L.-E. (1967). Bilan statistique des lots de colonisation en Abitibi et au Témiscaminque (Québec). *Cahiers de géographie du Québec*, 11(24), 479–496. <https://doi.org/10.7202/020740ar>

Article abstract

During the summer of 1967, the writer undertook a detailed survey of colonization lots in the « Pré-Nord » counties of Abitibi-East, Abitibi-West, Rouyn-Noranda and Temiskaming, located in the northwest sector of southern Québec. Only 6,500 of the 20,000 lots granted to colonists in this region are now occupied, giving rise to a piecemeal, discontinuous agricultural ecumene. No more than 2,000 of these lots are being properly farmed at the moment. Over the last few years alone about 5,000 lots have been abandoned. Temiskaming is perhaps the most suitable district for farming, and Rouyn-Noranda the least, but conditions vary greatly from parish to parish within all of these counties. Only 5 per cent of the farms located along the pioneer fringe of the region can be considered as viable units. A complete re-planning of the Abitibi region would now seem a priority.

BILAN STATISTIQUE DES LOTS DE COLONISATION EN ABITIBI ET AU TÉMISCAMINGUE (QUÉBEC) *

par

Louis-Edmond HAMELIN

Institut de géographie, université Laval

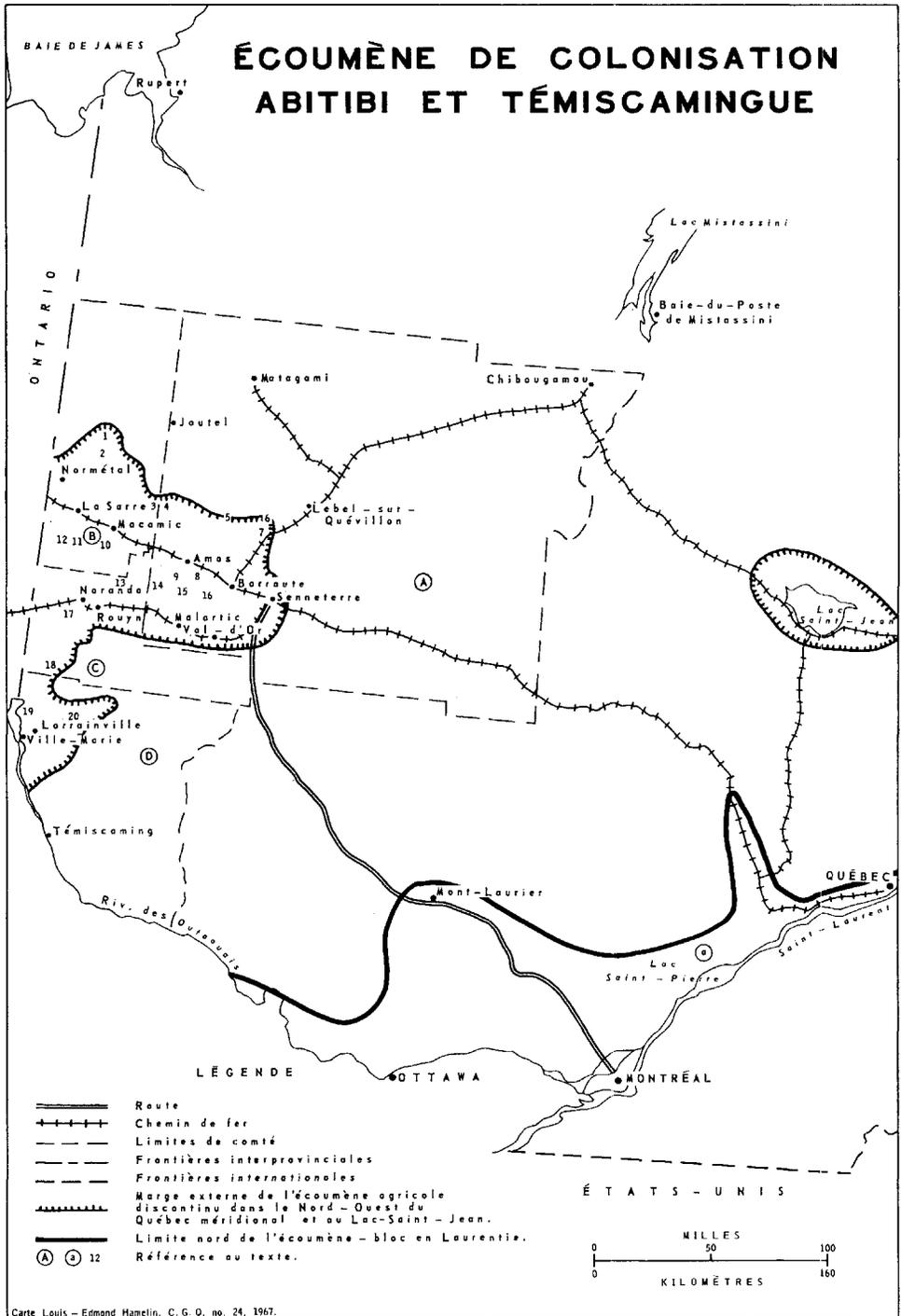
L'Abitibi et le Témiscamingue composent quatre comtés de 175,000 habitants (1966) et, avec une marge nordique, ils forment le Nord-Ouest du Québec méridional. Pays d'économie mixte, cette région connaît certaines activités agricoles, liées aux dépôts des paléolacs glaciaires, dits Barlow-Ojibway et « des Cris » (Camille Laverdière); en 1966, la population agricole atteignait 30 000 habitants (17% du total).

INTRODUCTION

Il ne s'agit pas de présenter une étude systématique de la colonisation régionale. D'excellents commentaires de la situation d'ensemble ont déjà été publiés par MM. Raoul Blanchard, G. McDermott, F. C. Innes et P. Biays sans compter les rapports fouillés mais peu connus du service des Études économiques du ministère de la Colonisation du Québec. En outre, nous ne nous sommes intéressé qu'à un seul aspect du problème de la colonisation: celui des lots. Notre présent objectif est plutôt de fournir des états numériques récents et prélevés au même moment pour l'ensemble de cette immense région. Nous avons la témérité de penser que de telles données fondamentales n'ont jamais été publiées ni, dans certains cas, compilées à la dimension du territoire. Les chiffres des excellents Recensements du Canada ne sont pas présentés à l'échelle des rangs ni des sous-régions géographiques.

Par ailleurs, l'immense travail du ministère québécois de la Colonisation depuis la phase de « colonisation dirigée » (Raoul Blanchard) ne produit pas de telles statistiques globales. En effet, les relevés qui sont entrepris par des inspecteurs d'arrondissement (34 dans le seul Nord-Ouest du Québec méridional) se rapportent de préférence à des points particuliers (par exemple le nombre de lots « patentés » ou loués) et à des secteurs indépendants (Abitibi de l'Ouest, Abitibi de l'Est, Rouyn-Noranda, Témiscamingue); d'une région à l'autre, les cadres

* Plusieurs spécialistes des problèmes de la colonisation abitibienne nous ont fait part de leur vaste expérience; parmi eux, mentionnons MM. J.-B. Pouliot, B. Dumont, G. Duchemin, L. Fournier et F. Turgeon. Toutefois, nos propres opinions ne reflètent pas nécessairement les leurs; ces personnes ne pourraient donc être responsables des erreurs de statistiques, ni de notre appréciation de la situation.



statistiques sont parfois différents. Généralement, les besoins administratifs des cellules ne poussent pas à une vue d'ensemble de l'Abitibi. Les responsables de la colonisation dans l'Abitibi de l'Est se gardent d'étudier les problèmes de l'Abitibi de l'Ouest et vice-versa ; il en est de même pour les deux autres régions de Rouyn et du Témiscamingue. Pour les lots possédés par la Couronne, existe en outre le clivage des ministères ; les terroirs de colonisation ne comprennent pas les lots du ministère des Terres et forêts ou ceux du ministère de l'Agriculture (avant la fusion récente) ou ceux du ministère des Richesses naturelles ; ces rideaux administratifs apparaissent aussi opaques que ceux établis naturellement entre l'Abitibi québécois et l'Abitibi ontarien. Bref, alors que les services de la Colonisation cherchaient à se définir comme un superministère face aux besoins des colons, les administrateurs continuent à procéder suivant une conception partielle de la réalité ; par exemple, les statistiques de ce ministère ne comportent aucun renseignement sur les petits villages, ni sur les renflements d'habitat dans les rangs. Dans ces conditions, les données les plus élémentaires concernant l'ensemble du territoire font défaut (ou semblent faire défaut compte tenu des statistiques non publiées que peuvent contenir des archives inaccessibles). Pour comprendre ces difficultés inattendues de documentation, le lecteur étranger à la question devra entendre que la colonisation dans le Québec a été une affaire très politisée et même christianisée, d'où mystère d'une chose quasi tabou.

Ce n'est pas en 1967 que nous avons découvert l'Abitibi, l'une des portes du nord du Québec. Déjà, en 1948, nous avons parcouru la région d'abord avec un économiste, puis avec un officier majeur du ministère de la Colonisation. Nous y sommes retourné en 1953, 1954 et 1963 (deux fois). En 1967, pour un second séjour dans l'année, MM. Benoît Dumont et André Normandeau, agronomes, nous ont permis de les accompagner dans un voyage de 1,617 milles à l'intérieur de l'Abitibi et du Témiscamingue où il nous a été donné de voir le long de nombreux chemins de rangs des milliers d'établissements ; nos propres relevés dépassent donc de loin le procédé de l'échantillonnage. En outre, certaines statistiques fraîches nous ont été fournies par des agronomes et des administrateurs résidents, statistiques que nous avons complétées et rendues comparables d'un secteur à l'autre.

Figure 1 Écoumène de colonisation. Abitibi et Témiscamingue.

Comtés

A. Abitibi de l'Est
D. Témiscamingue

B. Abitibi de l'Ouest

C. Rouyn-Noranda

Quelques cantons

1. Paradis	2. Rousseau	3. Guyenne	4. Berry
5. Castagnier	6. Despinassy	7. Rochebaucourt	8. Landrienne
9. Figuery	10. Poularies	11. Palmarolle	12. Roquemauve
13. Cléricy	14. Preissac	15. La Motte	16. La Corne
17. Montbeillard	18. Rémigny	19. Guigues	20. Laverlochère

^a Rang du Pied-de-la-Côte, en Laurentie.

Nous considérons connues les différences fondamentales d'âge et de niveau entre l'agriculture de l'Abitibi et celle du Témiscamingue. D'après une famille de critères établis par H. Morrissette pour saisir l'évolution de l'agriculture québécoise de 1961 à 1966, le comté de Témiscamingue arrive au 20^e rang des 74 unités provinciales alors que le comté de l'Abitibi se classe presque au 40^e rang. De même, nous renvoyons les lecteurs aux auteurs cités en bibliographie, en ce qui concerne l'originalité de l'Abitibi de l'Est face à celle de l'Abitibi de l'Ouest et à celle de la région de Rouyn-Noranda. Les situations ne sont pas homogènes dans le Nord-Ouest du Québec méridional tandis que le comté de l'Abitibi de l'Ouest possède près de 40% de sa population totale dans l'agriculture, le comté de Rouyn-Noranda n'en a que 1%.

Enfin, nous nous sommes intéressé à cette question car il s'agit d'une situation nordique, précisément d'un problème du Pré-Nord, là où se fait la transition entre l'écoumène de résidence permanente et les genres de vie pionniers. D'après notre indice polaire, Rouyn-Noranda et Matagami auraient respectivement 175 et 200 VAPO (valeurs polaires) ; en théorie, il faut 200 unités pour appartenir au Nord.

Le lecteur sera étonné de la profusion des noms de lieux, étant donné la jeunesse de l'Abitibi. Cette surcharge tient à la multiplicité des niveaux de référence spatiale : le canton d'arpentage, la paroisse religieuse et le choronyme local ; Saint-Éphrem du Val-Paradis comme Saint-Antoine-de-Padoue de Rochebaucourt rassemblent des éléments appartenant à chacun de ces trois niveaux. La présence des noms de canton (tel Paradis) tient probablement au fait que ceux qui préfabriquaient les centres de colonisation étaient pour une large part des arpenteurs et des ingénieurs forestiers ; en outre, étant donné que plusieurs foyers de peuplement « ouvraient » en même temps, l'utilisation du nom de canton offrait à la désignation une certaine précision dans sa localisation. Les choronymes locaux ont eu des origines bien diverses : gares de chemin de fer, reconnaissances politiques (Laschereau, Perron, Laferté), sociétés de colonisation (Authier), créations des missionnaires-colonisateurs, langue populaire (gravel, nom des rangs dans Ferme-Neuve, sud du Témiscamingue), compagnies minières (Normétal). Il ne faudrait pas se laisser prendre par le sens de plusieurs choronymes ; les nombreux « val » n'en sont point ; les cantons possèdent des noms de Français de France qui n'ont rien eu à voir avec la colonisation de la région ; les choronymes rappelant la prospérité n'expriment pas le résultat heureux des activités économiques mais ils sont tout au plus un espoir : Senneterre, Belleterre. Cadillac, Beaucanton, Paradis, Champsneufs, La Ferme, Latulippe sont de jolis noms, davantage aptes à suggérer un optimisme psychologique qu'à réfléchir la vie dure du Pré-Nord. La choronymie ne facilite donc pas toujours également l'entendement géographique régional.

I. CLASSES GÉNÉRALES DES LOTS

Il n'est déjà pas facile de connaître le nombre total des parcelles. En effets, les lots qui ont été ou qui sont encore occupés ne composent qu'une partie

des lots prévus à l'intérieur des cantons arpentés, classifiés, inventoriés ou seulement soumis aux études de « reconnaissance ». Quand, dans un canton, plus de 50% des lots semblaient être aptes à la culture (d'un point de vue lithologique seulement), ce canton « passait » sous la juridiction du ministère de la Colonisation; l'aptitude étant une affaire de sol, non de climat, ni de marché. La superficie complète des 60 cantons occupés au moins en partie devrait composer environ 35,000 lots. À cela peuvent s'ajouter 25,000 autres lots entrevus d'après une vision généreuse dans 40 cantons voisins; le total théorique atteindrait donc 60,000 lots. Les totaux réels sont beaucoup plus restreints car le nombre de lots attribués est d'environ 20,000.

Tableau 1 Total des lots. Nord-Ouest du Québec méridional. 1967.

Total des lots dessinés dans les cantons qui ont été au moins partiellement écroumés	35,000
Lots au fichier (lots attribués)	18,194
Lots (« patentés » ou loués) titularisés	14,482
Lots possédés (« patentés »)	6,638
Lots comportant résidence	6,560
Lots convenablement cultivés	2,150 ^a

^a Estimation de l'auteur; il ne s'agit que des fermes cultivées intensément. Au recensement de 1966, le nombre total de fermes en Abitibi et au Témiscamingue était de 3,900.

L'on constate que les lots cultivés convenablement (il s'agit très rarement de grandes exploitations rémunératrices) ne composent que 11% des lots au fichier, et que les lots qui comportent une résidence ne forment que 18% des lots situés à l'intérieur des cantons arpentés; la prise agricole du peuplement est donc bien mince.

II. SITUATION JURIDIQUE DES LOTS

Le jargon de la colonisation exprime d'abord le statut du lot; celui-ci peut être « patenté » (possédé en totalité par le colon) ou être sous billet de location ou être remis à la Couronne (gouvernement) ou être sous certaines lois du crédit. Quantitativement, ce sont les deux premières catégories qui sont les plus importantes.

Théoriquement, les lots possédés (« patentés ») n'indiquent pas seulement le statut juridique de pleine propriété du colon mais un certain niveau d'activités agricoles; l'on voit clairement que le Témiscamingue, qui a deux fois plus de lots possédés que de lots loués, jouit d'une meilleure situation que l'Abitibi; inversement, c'est le secteur minier et rocheux de Rouyn-Noranda qui est en plus mauvaise posture. Enfin, l'Abitibi de l'Ouest possède un meilleur niveau que l'Abitibi de l'Est où le sol est plus compact et pédologiquement moins évolué.

Dans l'ensemble, un tiers seulement des lots qui ont été attribués sont sous le régime de la pleine propriété.

Les valeurs varient évidemment d'une paroisse à l'autre. Dans l'Abitibi de l'Ouest, le pourcentage des lots possédés est élevé à Sainte-Jeanne-d'Arc-de-

Tableau 2 *Situation des lots au fichier par secteur. Nord-Ouest du Québec méridional*^a

Région	Lots possédés	Lots loués	Autres lots	Total
Abitibi de l'Est	1,652	3,040	1,172	5,864
Abitibi de l'Ouest	2,462	2,687	1,380	6,529
Rouyn-Noranda	610	1,279	472 ^a	2,361
Témiscamingue	1,914	838	688 ^b	3,440
TOTAL	6,638	7,844	3,712	18,194

^a D'après des statistiques du ministère de la Colonisation, 1967.

^b Estimation de l'auteur.

Clerval (108 lots sur 169) alors que celui des lots loués est fort à Saint-Louis-de-France-de-Normétal (51 sur 86) ; à Saint-Éphrem-du-Val-Paradis, c'est la catégorie « autres » qui domine (246 sur 374).

Dans l'Abitibi de l'Est, les lots possédés représentent 81 sur 128 à Sainte-Cécile-de-Belcourt, 16 sur 27 à Saint-Philippe-de-Dubuisson¹ et 132 sur 180 à Saint-Marc-de-Figuery ; par contre, le nombre élevé des lots loués suggèrent une situation moins bonne à Saint-Louis-de-Senneterre (55 sur 75), Saint-Isidore-de-Senneville (148 sur 217), Saint-François-d'Assise-de-Champsneufs (96 sur 153), Saint-Gérard-de-Berry (103 sur 202), surtout à Sainte-Gertrude-de-Ville-neuve (140 sur 140) et Saint-Raphaël-de-Preissac (114 sur 114).

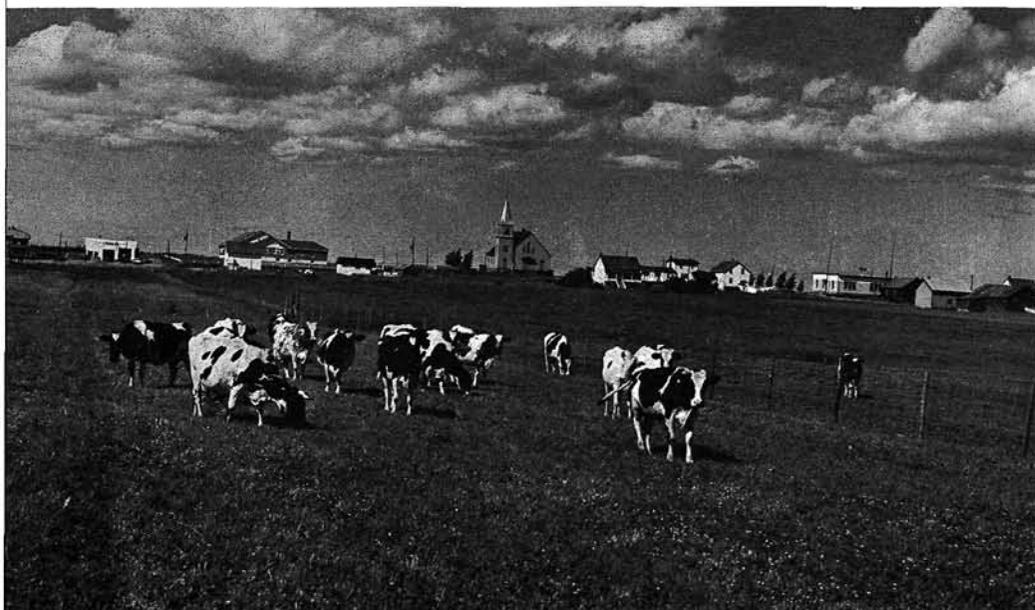
Dans la région de Rouyn, aucune paroisse n'a plus de lots possédés que de lots loués ; le nombre de lots loués par rapport au nombre total des lots se fixe à Saint-Guillaume-de-Granada à 105 sur 205, Saint-Jean-de-McWatters à 57 sur 95, Saint-Vincent-de-Paul-de-Roulier à 24 sur 43, Sainte-Thérèse-de-l'Enfant-Jésus-de-Cloutier à 93 sur 151 et à Sainte-Famille-de-Arntfield à 18 sur 36.

Au Témiscamingue québécois, les bonnes paroisses ont beaucoup plus de lots possédés que de lots loués, Notre-Dame-du-Nord (147 contre 10), Saint-Bruno-de-Guigues (182 contre 18), Notre-Dame-de-Lourdes-de-Lorrainville (136 contre 22). Par contre, même le Témiscamingue possède des paroisses difficiles où les lots sous billets de location surpassent ceux qui sont possédés : Saint-Viateur-d'Angliers (60 contre 30), Saint-Charles-Borromée-de-Laforce (111 contre 18) et Saint-Antoine-Abbé-de-Latulippe (90 contre 41).

III. LOTS COMPORTANT ACTUELLEMENT DES RÉSIDENCES

En théorie, un lot constituant une unité d'exploitation comporte la résidence de la famille du colon ; en pratique, l'histoire très mobile de la colonisation

¹ Également désigné sous le nom de Saint-Charles-Borromée.



(Photo Office du film du Québec, 1966.)

Photo 1 Rang prospère. Élevage laitier. Palmarolle, Abitibi de l'Ouest.

a défiguré cette notion simple. 63% des lots qui ont été attribués en Abitibi ne comprennent pas de résidence. Si ce fait peut servir à juger sévèrement la colonisation, dans certains cas (peut-être 5%), l'absence de maisons et de granges s'explique par un récent regroupement volontaire. Fait peu normal, les résidences sont un peu plus nombreuses sur les lots loués (donc révocables) que sur les lots possédés. L'implantation agricole n'est donc pas affaire bien solide. Même les lots qui comportent des résidences ne sont pas nécessairement voués à l'exploitation agricole, comme nous le verrons.

Tableau 3 Résidences sur lots par catégories et par secteurs. Nord-Ouest du Québec méridional.

Région	Lots attribués	Lots comportant résidence		
		Total	Sur lots possédés	Sur lots loués
Abitibi de l'Est	5,864	2,451	916	1,535
Abitibi de l'Ouest	6,529	2,224	1,163	1,061
Rouyn-Noranda	2,361	853	300 ^a	553
Témiscamingue	3,440	1,032	880 ^a	152
TOTAL	18,194	6,560	3,259	3,301

^a Estimation de l'auteur.

Si l'on jugeait de la situation par les plus forts pourcentages de résidence sur lots possédés, les gradations régionales seraient les suivantes: Témiscamingue, Abitibi de l'Ouest, Abitibi de l'Est et enfin Rouyn-Noranda; cette échelle des valeurs spatiales est la même que celle des valeurs juridiques des lots.

1. Lots actuellement bâtis (lots vifs)

Ainsi, dans les rangs du Nord-Ouest du Québec méridional, la classe prépondérante (40%) est constituée de résidences sans exploitation agricole. Puis, d'importance globale à peu près égale, la catégorie des fermes en bon état (26%) et celle des fermes abandonnées depuis peu (24%).

Parfois l'abandon actuel est complet comme à Barville; la plupart du temps, il n'intéresse qu'une grande partie des rangs d'une paroisse tels ceux des marges nordiques. La ferme-école du canton de Figury près du lac La Motte est fermée; elle n'est plus qu'une simple école. Des fermes abandonnées se voient entre autres le long du lac Tiblemont en Abitibi de l'Est. Il ne s'agit ici que des fermes abandonnées dont les traces sont encore visibles; étant donné les renseignements du tableau 1, le taux total des abandons faits depuis le début serait beaucoup plus élevé (il dépasse 50%). Souvent, à cause de la recolonisation végétale, rien ne semble indiquer qu'un rang a déjà été ouvert; le témoignage des Abitibiens, la photographie aérienne ou quelques aspects du paysage sont alors d'un secours essentiel; il en est ainsi du 2^e rang de Mont-Brun dans Cléricky. Certaines régions, même du seul point de vue agrologique, n'auraient pas dû être ouvertes, par exemple Sainte-Irène-de-Laferté; de plus, la bleuetière qui a été défrichée en 1966 ne sera peut-être pas un succès. Il semble que l'abandon généralisé soit lié au fait que le niveau de production de la ferme ne permet pas aux habitants d'avoir un niveau de consommation de type urbain.



Photo 2 Drainage artificiel. Canton de Berry.

(Photo Louis-Edmond HAMELIN.)

Tableau 5 *Caractéristiques de l'habitat actuel en référence à l'agriculture. Rémigny (rangs et village). Rouyn-Noranda. 1967. En pourcentage.*

Région	Fermes	Fermes partielles	Fermes abandonnées depuis peu	Résidences sans exploitation	Village	Total paroisse
Rang seul	45	14	16	25		100
Paroisse totale*	27	9	10	15	39	100

* Sans compter les chalets d'été le long du lac.

Enfin, nous trouvons environ 10% d'unités mixtes dont les revenus proviennent à part égale de la culture et des activités hors de la ferme. Il faut nettement distinguer de nouveau l'Abitibi du Témiscamingue dont le pourcentage (47%) des fermes en bon état atteint presque la moitié des établissements actuels des rangs ; en Abitibi, la deuxième catégorie est constituée des terres abandonnées et non pas des fermes en culture prioritaire. Les sondages faits dans le Témiscamingue ontarien semblent indiquer qu'au point de vue du pourcentage des fermes en bon état (43% du total régional), la situation est presque aussi bonne qu'au Témiscamingue québécois. De toute façon, les Témiscamingues n'atteignent pas le niveau des très beaux rangs de la Laurentie — celui du Pied-de-la-Côte à Saint-Cuthbert — Saint-Viateur — Saint-Barthélémy — Maskinongé faisant référence ; dans cette dernière section, le pourcentage additif des demi-exploitations et des fermes abandonnées est très faible (5 contre 24 au Témiscamingue et 37 en Abitibi). Cependant, au Témiscamingue québécois, les lots de certains rangs, par exemple ceux de Guigues, sont cultivés dans la proportion de 73%, ce qui n'atteint cependant pas les meilleures sections de Sainte-Élisabeth-de-Joliette où le pourcentage des exploitations complètes s'établit à 80% ; reste en outre, au bénéfice de la Laurentie, une différence d'intensité entre l'agriculture des deux régions.

L'on retiendra que seul l'habitat des rangs a été considéré. Si l'on avait établi le pourcentage des catégories par rapport à l'habitat paroissial total, le taux des fermes aurait été plus petit et celui des résidences nues accru. Voici les valeurs globales pour Rémigny situé à la frontière des mésorégions de Rouyn-Noranda et du Témiscamingue. Grâce au dynamisme du curé-fondateur Roch Mageau, du diocèse de Joliette, et au statut de paroisse de consolidation vers 1958 (influence de l'agronome Sylvestre), Saint-Urbain-de-Rémigny fut un centre « protégé ».

Tableau 6 *Comparaison fonctionnelle des lots de colonisation actuellement bâtis et de la totalité des lots attribués. Abitibi. En pourcentage. 1967.*

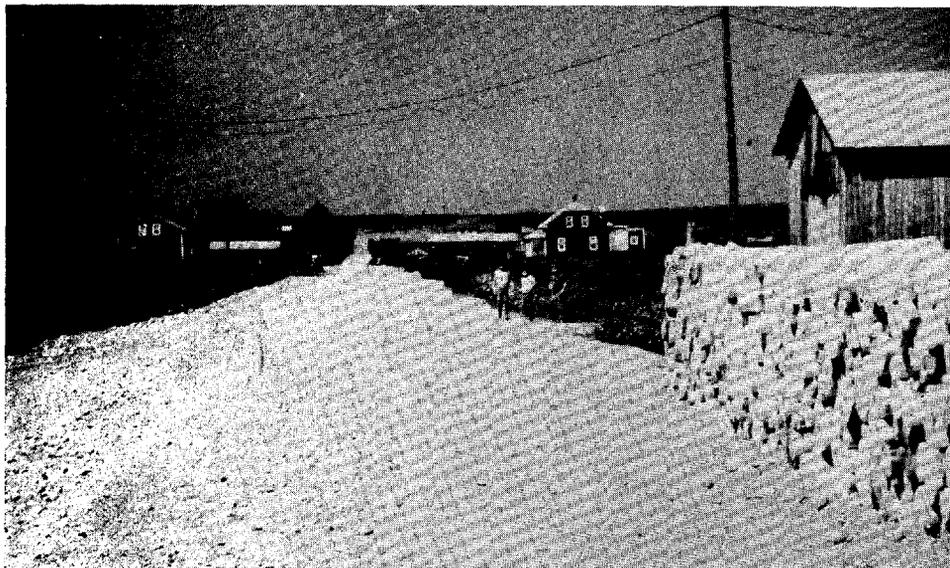
	Sans résidence	Résidence sans exploitation	Fermes gagne-pain	Fermes partielles	Total
Par rapport aux lots vifs	30	38	21	11	100
Par rapport à tous les lots	64	20	11	5	100

2. En relation avec la totalité des lots

Il faudrait bien remarquer que les pourcentages des fonctions d'habitat dans les rangs seuls ou dans la paroisse caractéristique de Rémigny ne reflètent que la situation actuelle; ces tableaux n'expriment pas un bilan cumulatif. Pour illustrer la différence des valeurs entre l'aspect présent et la perspective historique, nous avons fait les calculs pour l'Abitibi de l'Est et l'Abitibi de l'Ouest réunis. Étant donné, dans les rangs, un certain renflement de l'habitat par des entreprises non agricoles, nous avons relevé les résidences qui ne coïncident pas avec l'attribution de lots d'établissement; cette précision explique le léger décrochement entre les pourcentages de la première ligne du tableau 6 et les premières lignes du tableau 4. Ainsi, seulement une ferme solide sur 11 lots attribués depuis la fondation de l'Abitibi. Voilà une statistique fondamentale. Retenons aussi que la principale fonction actuelle du lot, celle de pure résidence, n'affecte que 20% de tous les lots qui ont été un jour titularisés; ainsi, même s'ils servent deux fois plus pour la résidence que pour la culture intensive, la majeure partie des lots qui ont pourtant fait l'objet d'administration gouvernementale ne sont guère utilisés.

V. DEUX TYPES DE RÉSIDENCES SANS EXPLOITATION

Pour juger de l'écoumène de résidence dans les rangs, la notion de lots d'établissement n'est pas suffisante. En effet, d'un côté les deux tiers des lots attribués ne comportent pas de résidence, d'un autre côté, un même lot de colonisation peut fournir l'assiette à plusieurs maisons; ce dernier cas s'explique



(Photo Benoît DUMONT, 1967.)

Photo 3 « Pitoune » le long d'un chemin de rang peu agricole. Saint-Gérard-de-Berry.

par le renflement de l'habitat suivant diverses formules : achat d'un petit terrain de résidence, *squatters* (ménages établis sans titre), subdivision autorisée ou tolérée des lots originels. Sans avoir ici de calculs très précis, nous estimons à 11 environ le pourcentage des résidences additionnelles par rapport à la totalité des maisons au long des chemins de rangs ; ces résidences de mineurs, de bûcherons ou d'hommes de service contribuent à diminuer le pourcentage apparent des vrais cultivateurs. En Abitibi, les activités minières ont enlevé des bras à l'agriculture ; il est significatif que la colonie de Saint-Éphrem-de-Paradis ait un clocher rappelant une tour d'extraction de minerai. Ce phénomène d'habitations non agricoles à l'intérieur des rangs n'est pas particulier à l'Abitibi québécois (44%) et au Témiscamingue ontarien (38%) ; il est cependant moins accentué dans les terroirs fertiles et monofonctionnels comme le Témiscamingue québécois (29%) et le rang du Pied-de-la-Côte en Laurentie centrale (29%).

Donc, à côté des résidences normales de fermes, se trouvent des maisons rurales dont les occupants ne cultivent pas.

VI. LA FRANGE NORDIQUE

Le peuplement agricole dans les rangs situés à la marge septentrionale de l'Abitibi n'apparaît pas glorieux ; le climat, la distance, le marché, la concurrence forestière et des facteurs humains rendent la culture difficile.

Même si l'agriculture du Nord-Ouest du Québec méridional est déjà marginale, la situation des rangs de 6 paroisses nordiques caractéristiques est encore plus mauvaise ; cinq fois moins de fermes gagne-pain ; seulement 7% des lots sont possédés par l'exploitant ; dans toute la paroisse de Saint-Éphrem, il n'y a que 107 vaches ; même si les horizons de travail sont limités dans ces marges du Canada de base, près de 60% des habitations actuelles des rangs ne

Tableau 7 *Habitat des rangs de l'Abitibi septentrional. Quelques données caractéristiques. 1967. En pourcentage des paroisses ou des régions.**

<i>Paroisse</i>	<i>Lots possédés</i>	<i>Fermes gagne-pain</i>	<i>Fermes récemment abandonnées</i>	<i>Résidences sans agriculture</i>
Saint-Ephrem-de-Paradis	5	8	15	73
Beaucanton ou Saint-Joachim-de-Rousseau	13	5	25	71
Saint-Gérard-de-Berry	2	3	30	60
Lac-Castagnier	9	6	39	45
Saint-Hyacinthe-de-Despinassy	0,4	2	42	50
Saint-Antoine-de-Padoue-de-Rochebeaucourt	10	16	34	44
Moyenne, 6 paroisses	7	5	30	57
Moyenne, Nord-Ouest du Québec méridional	36	26	24	40

* SOURCE : Valeurs de la première colonne, statistiques gouvernementales. Valeurs des colonnes 2, 3 et 4, relevé de l'auteur. L'imbrication des item ne permet pas d'additionner les pourcentages.

sont pas associées à l'agriculture; un front pionnier n'est donc pas toujours agricole. Le fait que près d'un tiers des habitations des rangs aient été abandonnées depuis peu témoigne d'un recul sensible du front de peuplement; ce dégarnissement est plus ponctuel qu'aréolaire.

RÉFLEXIONS GÉNÉRALES

Au terme de cette contribution à la géographie du rang par l'étude d'une région pré-nordique, voici quelques observations d'ensemble.

Dans le Nord-Ouest du Québec méridional, qu'il n'y ait guère plus de 10% de fermes gagne-pain et que cette proportion puisse encore diminuer, cela établit un bilan décevant sinon accablant.

Sur 18 000 lots au fichier, moins de 900 (4%) ont reçu en 1967, des primes « à la terre » (défrichement, labour), soit par secteur:

Abitibi de l'Est	332
Abitibi de l'Ouest	317
Rouyn-Noranda	134
Témiscamingue	65
TOTAL	848

Notre objectif n'est point de juger l'action politico-sainte de la colonisation « dirigée » ou « protégée ». L'on connaît tous les slogans sentimentaux: « la colonisation, œuvre séculaire d'un peuple », « l'agriculture et l'Église, deux amies intimes d'origine divine ». Pour comprendre ces interprétations, il faut se rappeler que depuis environ un siècle certains porte-paroles alimentaient une conscience collective d'après laquelle le curé et le « roi de la terre » avaient au pays une mission providentielle.

Plus précisément, la colonisation québécoise moderne a été avant tout une œuvre sociale qui permettait de diminuer l'impact de la crise économique des années 1930 et qui, en outre, allait entretenir un réservoir régional de main-d'œuvre au bénéfice des exploitations forestières et minières. La colonisation n'a pas été une « affaire », dans le sens économique du terme. Alors que le budget total du ministère de la colonisation depuis 1930 (la grande partie a été dépensée en Abitibi) s'est élevé à environ 250 millions de dollars courants, il ne reste plus que 2 000 fermes abitibiennes montrant un bon niveau de production.



(Photo Louis-Edmond HAMELIN, 1967.)

Photo 4 Rémigny, centre de colonisation. Région de Rouyn-Noranda.

Aussi, voit-on maintenant peu d'abattis alors que durant certains jours de la quinquennie 1935-1940, le ciel d'été était couvert de leur fumée.



(Photo Benoît DUMONT, 1697.)

Photo 5 Défrichement pour la culture de la pomme de terre. Guyenne, Abitibi de l'Est.



(Photo Louis-Edmond HAMELIN, 1967.)

Photo 6 Bleuetière. Laferté.

L'on a pu évaluer vers 1960 qu'un lot coûtait au Québec de \$30,000 à \$50,000, argent surtout dépensé en services administratifs car le colon ne touchait que de \$2,000 à \$4,000 environ.² Ce qui semble un échec ne met toutefois pas en cause la bonne foi, le dévouement et le travail de qualité de tous ces « fabricateurs de paroisses »: ingénieurs forestiers et agronomes, en particulier; les missionnaires et les colons de la Crise, comme ceux de Saint-Paul-de-la-Rivière-Héva que nous avons connus ont montré beaucoup d'héroïsme. Mais il appert que l'on a entretenu chez le peuple beaucoup trop d'illusions.

L'«écoumène de résidence» du Nord-Ouest du Québec méridional n'est pas un écoumène-bloc comme celui de la diagonale de Windsor-Lévis ou celui de l'Alsama méridional. Au contraire, il est extrêmement morcelé suivant l'«occupabilité» des rangs et la viabilité des sites miniers. Un col très mince, presque restreint à un «écoumène de liaison», soude le Témiscamingue à l'Abitibi. Le tracé de la frange nordique est extrêmement irrégulier, les pointes avancées, telle celle du canton de Paradis, pouvant être situées à 30 milles plus au nord que les franges en retrait du front de peuplement. Même à l'intérieur des marges externes de la région, s'étalent des môles non attractifs; il en est ainsi au nord-ouest de Rouyn-Noranda et au nord de Val-d'Or; le pays n'est donc pas plein. Dans l'ensemble, il s'agit plutôt d'un écoumène discontinu. La forme même des masses d'habitat se rapporte à deux catégories; d'abord le type «linéaire», très bien représenté à la fois par l'alignement des maisons le long des chemins de rang et le défrichement en façade des fermes; la seconde forme, développée à partir des fonctions minières et des services, constitue le type «ponctuel relié». Enfin, l'écoumène de l'Abitibi est extrêmement fragile et mobile à cause de la marginalité de l'agriculture et de l'«impermanence» des exploitations minières. C'est chaque année qu'il faudrait refaire la carte du front pionnier.

Quoiqu'il en soit, les problèmes actuels sont énormes; dans plusieurs rangs, les coûts des services de routes, d'électricité, d'entretien, de scolarisation sont tout-à-fait disproportionnés, étant donné le très petit nombre des résidents; ainsi, ceux-ci bénéficient d'un soutien dont sont privées, en Laurentie, des personnes à revenus et à fonctions semblables.

Une politique de planification totale qui atteindrait non seulement la région comme telle mais la population est urgente. Il faut reclasser convenablement les gens qui continuent à quitter la «terre» ou qui ne sont pas parvenus, depuis la fin de leur carrière de colon, à se trouver un emploi de fond. Ne faudrait-il



(Photo Louis-Edmond HAMELIN, 1967.)

Photo 7 Maisons abandonnées. Despinassy.

² L'on convenait, en 1947, qu'un nouveau colon pouvait recevoir environ \$3,225.

pas aussi réfléchir au fait que le rang a fondamentalement été un type d'habitat agricole et qu'il y a donc un décrochement très grand entre ce qu'il devrait être et l'utilisation que l'on en fait ; un autre mode d'occupation, plus approprié aux besoins actuels, ne devrait-il pas être envisagé ?

Sur le plan des fonctions économiques régionales, le réaménagement doit dépasser l'horizon de la colonisation ; le problème n'est plus de « consolider » ce qui a été fait mais bien de reprendre à la base tout l'objectif global de l'utilisation maximale d'un espace polyvalent. L'optique multidisciplinaire doit être au centre de ces recherches. Il faudra aussi situer l'Abitibi non seulement en fonction du Québec laurentien mais aussi en regard des développements hydro-électriques possibles à l'intérieur de la Radissonie (façades de la baie de James) ; l'Abitibi peut cesser d'être un bout du monde pour devenir une région médiane. La situation actuelle, issue d'un certain gaspillage du territoire et des hommes, rendra la tâche de redressement très compliquée ; non aisée également, en Amérique du Nord, la conciliation des intérêts des grandes compagnies (qui ne sont pas des organismes d'aménagement total) et les objectifs à long terme et globaux de toute région.

De toute façon, le problème du remodelage abitibien nous semble s'imposer, autant sinon davantage que celui de la Gaspésie ou celui de l'Interlac manitobain ; il y a donc là toute désignée une nouvelle tâche fédérale-provinciale pour l'ARDA.

RÉSUMÉ

Afin de fournir des états numériques récents, comparables et prélevés au même moment, un relevé détaillé a été entrepris au cours de l'été 1967 dans les quatre comtés de l'Abitibi de l'Ouest, l'Abitibi de l'Est, Rouyn-Noranda et Témiscamingue. L'ensemble du territoire, qui est situé dans le Pré-Nord, forme le Nord-Ouest du Québec méridional. La banque de lots qui ont été attribués atteint près de 20,000 unités ; sur ce nombre, 6,500 supportent une résidence et 2,000 sont convenablement cultivés. Un quart des fermes ont été abandonnées au cours des dernières années. Les valeurs varient grandement d'une paroisse à l'autre. Régionalement, le Témiscamingue constitue la meilleure région et Rouyn-Noranda la moins agricole. Au front pionnier, 5% seulement des unités d'exploitation sont des fermes gagne-pain. L'écoumène de colonisation n'est pas un écoumène-bloc. Dans une optique polyvalente, le réaménagement complet de l'espace abitibien constitue une tâche urgente.

ABSTRACT

During the summer of 1967, the writer undertook a detailed survey of colonization lots in the « Pré-Nord » counties of Abitibi-East, Abitibi-West, Rouyn-Noranda and Temiskaming, located in the northwest sector of southern Québec. Only 6,500 of the 20,000 lots granted to colonists in this region are now occupied, giving rise to a piecemeal, discontinuous agricultural ecumene. No more than 2,000 of these lots are being properly farmed at the moment. Over the last few years alone about 5,000 lots have been abandoned. Temiskaming is perhaps the most suitable district for farming, and Rouyn-Noranda the least, but conditions vary greatly from parish to parish within all of these counties. Only 5 per cent of the farms located along the pioneer fringe of the region can be considered as viable units. A complete re-planning of the Abitibi region would now seem a priority.

BIBLIOGRAPHIE SOMMAIRE

- BENOIST, Émile, *L'Abitibi, pays de l'or*, Montréal, 1938, 198 pages.
- BIAYS, P., *Les marges de l'akoumène dans l'Est du Canada...*, Québec, Centre d'Études nordiques, Travaux et Documents, n° 2, 1964, 760 pages, fig., bibl.
- BLANCHARD, Raoul, *L'Abitibi-Témiscamingue*, Dans l'Ouest du Canada français. « Province de Québec », Montréal, 1954, pp. 160-333, fig.
- CANADA. BUREAU FÉDÉRAL DE LA STATISTIQUE, *Recensement du Canada*, 1956, 1961, 1966.
- DAGENAIS, P., *Le « mythe » de la colonisation agricole du Québec*, dans *Les Mélanges Blanchard*, 1959, pp. 193-201.
- DESLONGCHAMPS, B., *Carte d'utilisation du sol en Abitibi* (en préparation, sous la direction de P. B. Clibbon).
- EN COLLABORATION, *Mémoire sur l'opportunité de l'établissement d'un abattoir coopératif dans le Nord-Ouest du Québec* (Amos), 1956, 157 pages.
- GARON, J.-E., *Historique de la colonisation dans la province de Québec de 1825 à 1940*, Ministère de la Colonisation, Québec, 1940, 136 pages.
- HAMELIN, L.-E., *Typologie de l'écoumène canadien*, Mémoire de la Société royale du Canada, Quatrième série, tome IV, section I, 1966, pp. 41-54.
- INNES, F. C., *The Land Use and Settlement of the Québec Clay Belts*, Thèse McGill, M. A., Montréal, 1960, 90 pages, non publiée.
- KENT, J., *Agriculture in the clay belt of Northern Ontario*, dans *The Canadian Geographer*, vol. X, n° 2, 1966, pp. 117-127.
- LE GUIDE DU NORD ENREGISTRÉ. *Apprenez à connaître le Nord-Ouest québécois. La colonisation, l'agriculture, les forêts et les mines feront du Nord-Ouest québécois une autre Province*, Québec, 1949. Carte à 8 milles au pouce par Clovis Melançon.
- LE GUIDE DU NORD ENREGISTRÉ, *Plan montrant les comtés de Rouyn-Noranda et de Témiscamingue*, Québec, 1949. Carte à 8 milles au pouce par Clovis Melançon.
- LEMELIN, Charles, *Social Impact of Industrialization on Agriculture in the Province of Québec*, dans *Culture*, XIV, 1953, pp. 34-46.
- MAGNAN, Hormidas, *Dictionnaire... Municipalités de la province de Québec*, Arthabaska, 1925, 738 pages.
- MALAURIE, Jean, *L'agriculture dans l'Arctique américain, groenlandais et nordique*, dans *Géographie générale*, Paris, 1966, pp. 1314-1340.
- MINVILLE, Esdras, *La colonisation dans le Québec*, dans *l'Actualité économique*, n° 18, 1942, pp. 123-194. (Étude historique et critique).
- MORRISSETTE, Hugues, *Quelques caractéristiques de l'évolution récente de l'agriculture au Québec (1961-1966)*, Communication, ACFAS, 1967, 13 pages. Non publié.
- MORRISSETTE, Hugues, et HAMELIN, L.-E. (éditeurs), *Problèmes nordiques des façades de la baie de James*, Centre d'Études nordiques, Université Laval, Québec, Travaux divers, n° 18, 1967, 179 pages, fig.
- QUÉBEC. MINISTÈRE DE LA COLONISATION, *Le progrès de l'extension économique de l'Abitibi-Nord*. 1 carte, 8 milles au pouce, 1957.
- QUÉBEC. MINISTÈRE DE LA COLONISATION, *Un royaume vous attend : l'Abitibi*. Québec, 1950, 8 pages.
- QUÉBEC. MINISTÈRE DE LA COLONISATION, *Rapport de l'ordre du mérite du défricteur*. Québec, 1960, 283 pages. Concerne les 4 comtés de l'Abitibi de l'Est, Abitibi de l'Ouest, Rouyn-Noranda, Témiscamingue.
- QUÉBEC. MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA COLONISATION, *Le Mérite du Défricteur*. Québec, 1963. Québec, 1966, 157 pages. (Même remarque que pour l'ouvrage précédent.)
- QUÉBEC. MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA COLONISATION, CONSEIL DES RECHERCHES AGRICOLES, *L'Agriculture du Québec. Documentation cartographique*. Québec, 1965, 134 pages.

- QUÉBEC. MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE. BUREAU DE RECHERCHES ÉCONOMIQUES, *Atlas du Québec - L'agriculture*. Québec, 1966, 47 cartes.
- QUÉBEC. MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA COLONISATION (Statistiques non publiées) 1967.
- QUÉBEC. ANNUAIRE DU QUÉBEC. QUEBEC YEAR BOOK. 1966-1967, *Historique de la colonisation au Québec*, Québec, 1967, pp. 533-537.
- SICÉ, Michel, *Essai économique du Nord-Ouest de Québec*, Partie I, *Rapport* ; Partie II, *Bibliographie*, Administration ARDA-Québec, Ministère de l'Agriculture et de la Colonisation et Conseil économique régional du Nord-Ouest québécois, Longueuil, (1967), 64 pages et 172 pages.
- SYMINGTON, D. F., *Poverty in rural Canada*, dans *Canadian Geographical Journal*, vol. XXV, n° 6, 1967 pp. 188-197.
- TRUDELLÉ, Pierre, *L'Abitibi d'autrefois, d'hier et d'aujourd'hui*, Amos, 1938, 394 pages.
- WONDERS, W. C., *The Forest Frontier and Subarctic*, dans *Canada*, édité par J. Warkentin. Toronto, Methuen, 1967, pp. 473-507.
-